N° 143 • Janvier, février, mars 2023

SOMMAIRE ET ÉDITO

- La réforme des retraites inquiète p. 2

DOSSIER

- Pourquoi le bénévolat est utile à la société p. 3
- Qui sont les seniors ? p. 4-5

- Comment la France a bâti sa retraite p. 6-8

- Les retraites tournent à plein régime en Europe p. 9-11

- Quand le pouvoir d'achat bat en retraite p. 12-13
- Ces régimes méritent des traitements spéciaux p.14-15

- Des inégalités de sexe p.16

Familles Laïques
Revue trimestrielle éditée par le CNAFAL
(Conseil national des associations familiales laïques)
• 19, rue Robert-Schumann 94270 Le Kremlin-Bicêtre
Tél. : 09 71 16 59 05 • e-mail : cnafal@cnafal.net

• **Directeur de la publication et président du CNAFAL :** Julien Léonard
• **Chef d'édition :** Jérôme Comin • Secrétaire de rédaction : Jeannine Jouanin
• **Gérant :** Marie Ciszewski • **Réalisation :** ©BAT – Tél. : 01 46 94 69 96 •
Impression : Imprimerie Gueutier (35) • Dép. légal Presse Commission.
Commission paritaire n° 0925G87077. ISSN 0755-4265.

Bulletin d'abonnement

À retourner au CNAFAL
19, rue Robert-Schumann - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
ou à déposer au CDAFAL de mon département.

Nom – prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....
.....

❑ Je désire recevoir 4 exemplaires de Familles laïques pour le prix de 10,00 € à partir du n° : .....

❑ Je règle par chèque (postal ou bancaire) ci-joint, à l'ordre du CNAFAL.

ÉDITO

Entre impasse politique et mobilisation, la réforme des retraites inquiète

Julien Léonard
Président

L'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de mobilisation contre la réforme des retraites, alors même que la décision du Conseil constitutionnel reste en suspens. Le Président Emmanuel Macron se retrouve dans une impasse politique qui pourrait avoir des conséquences majeures pour l'avenir du pays.

Depuis le début de son mandat, le Président Macron a cherché à réformer en profondeur le système des retraites, avec pour objectif affiché de le rendre plus équitable et pérenne. Mais force est de constater que ce projet soulève l'ire d'une immense majorité de Français, qui craignent une dégradation de leurs conditions de vie et refusent de travailler plus pour gagner moins une fois à la retraite.

Dans ce contexte tendu, le choix d'imposer cette réforme par la force, via l'article 49.3 de la Constitution, pourrait se révéler désastreux pour la démocratie et la stabilité du pays. En effet, nombreux sont les citoyens qui, se sentant ignorés et méprisés, pourraient être tentés de se tourner vers des alternatives plus radicales, telles que le Rassemblement national, dans un désir de revanche contre un gouvernement qui semble sourd à leurs revendications.

Les acteurs sociaux français doivent saisir cette occasion pour reprendre le combat sur un enjeu qui leur est historiquement cher: la protection des retraites et des droits des travailleurs. Il est essentiel que les forces de progrès retrouvent une voix forte et cohérente sur ce sujet, afin de proposer des solutions crédibles et ne pas laisser le champ libre aux extrêmes.

Face à cette impasse politique, il est urgent de trouver une sortie par le haut. Un véritable dialogue entre le gouvernement, les partenaires sociaux et les citoyens doit être engagé, afin de reconstruire un consensus autour d'un système de retraites juste et équilibré, qui tienne compte des enjeux économiques, mais aussi sociaux, de notre pays. ■

ANALYSE

Pourquoi le bénévolat est utile à la société

EN FRANCE, LE SYSTÈME ASSOCIATIF REPOSE ESSENTIELLEMENT SUR LE BÉNÉVOLAT, MÊME SI LE NOMBRE D'EMPLOIS EST IMPORTANT COMME DANS CERTAINS SECTEURS TEL CELUI DU HANDICAP.

Le bénévolat, selon Wikipédia, est une activité non rétribuée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif (ISBL) : association, ONG, syndicat ou structure publique. Bénévole vient du latin « benevolus », c'est celui ou celle qui apporte une aide volontaire et sans être rémunéré(e). Le bénévolat est un militantisme, c'est l'engagement dans l'action de soutien à la démarche d'une association (sport, santé, culture, aide à la personne…), laquelle a toujours un axe social quels qu'en soient ses buts. Il demande abnégation et volonté car il faut accepter de donner de son temps personnel, pris souvent sur celui de la famille, cela pour le bien commun des adhérents ; compétence car les lois sont de plus en plus contraignantes dans la gestion des associations. Mais il a évolué au gré de l'évolution de la société, passant d'un engagement puissant à une forme de zapping. Cela semble plus un bénévolat d'aide que d'engagement.

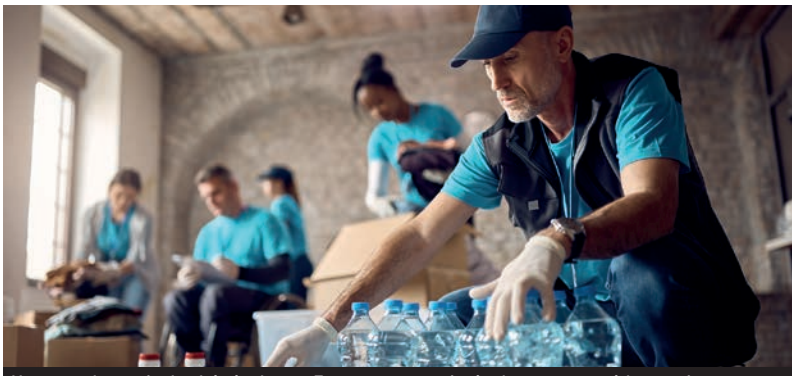

© Drazen

Une grande partie des bénévoles en France est constituée de personnes à la retraite.

Le bénévolat ne saurait être neutre, il engage dans une démarche politique (dans son sens étymologique), notamment lorsque l'association remplace des services publics ce que le CNAFAL trouve contraire à ses valeurs, ou lorsque ses activités appellent des financements pour lui permettre d'atteindre ses buts. Utile pour le bénévole lui-même. On peut tous être bénévoles. Encore faut-il ne pas être dans une situation financière difficile comme beaucoup de retraités et surtout de retraitées le sont, qui doivent d'abord trouver les moyens de vivre, parfois de manger, avant d'avoir l'esprit à s'engager. Et c'est regrettable ! L'engagement bénévole est toujours un enrichissement. S'il amène à des échanges, il peut pousser à des recherches et parfois des formations. C'est parce que l'engagement est volontaire que le bénévole acquièrt des compétences rien que par cette activité. Cela permet de voir que beaucoup en ont plus qu'ils ne pensent et qu'ils peuvent les développer. Même après la retraite. Il apparaît aussi que, plus il s'engage, plus le bénévole découvre ses capacités, plus il éprouve du plaisir à les développer et les assumer. Et plus, il se sent utile. La plupart des associations cherchent de l'argent pour financer leurs activités et permettre aux adhérents, de plus en plus paupérisés, d'y avoir accès, voire d'avoir une cotisation abordable. Aussi, les bénévoles sont amenés à passer plus de temps dans la gestion. Et comme il faut du temps, ce sont les retraités qui en ont et en prennent le plus. Environ un tiers des bénévoles d'associations sont des retraités. En 2018, ils étaient 37 % à présider un conseil d'administration, mais cela tend à diminuer.

La démarche active de bénévolat peut paraître à certains comme un travail, c'est une erreur. Cette action est une activité sans lien de subordination juridique, contrairement au travail. Et le bénévolat, parce que c'est un choix volontaire, libère de l'oppression. De ce fait, il favorise une vie sereine. Il évite aussi l'isolement et amène à la rencontre de nouvelles personnes, à l'ouverture d'esprit. Par la projection dans l'avenir inhérente à tout engagement, il augmente le temps de vie en bonne santé. À condition que les retraités le soient encore. Le CNAFAL s'est d'ailleurs positionné contre le report de l'âge de la retraite à 64 ans, d'autant que certains ne prennent de responsabilités associatives qu'à la retraite. Enfin, élément important, le retraité bénévole aura souvent à cœur le transfert de ses connaissances pour le futur de son association. Ce passage de témoin intergénérationnel nous apparaît essentiel, comme il devrait l'être dans une société où l'humain passerait avant la finance. ■

Patrick Belghit